

lui permettra de remplir certains engagements et d'offrir une bonne partie de ses programmes réguliers à ceux qui peut-être n'aiment pas que l'écran soit consacré aux parties de hockey. Si une septième partie devient nécessaire dans l'une ou l'autre des rencontres semi-finales, elle sera télévisée en entier.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

EXPOSÉ DE LA RÈGLE RÉGISSANT L'ACHAT DES DROITS DE TÉLÉVISION POUR LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Le 22 mars, l'honorable député de Port-Arthur (M. Fisher) m'a posé une question au sujet de la ligne de conduite de Radio-Canada à l'égard de l'achat des événements sportifs aux fins de télévision. J'apprends de la société qu'elle a pour ligne de conduite de faire une offre à l'égard des droits relatifs aux événements sportifs lorsqu'elle juge la chose nécessaire à titre de service public. La Société ne dispute pas les droits lorsqu'elle peut servir le public par d'autres moyens. Elle ne croit pas, par conséquent, que sa ligne de conduite vienne en conflit avec les recommandations formulées en 1959 par le comité spécial de la radio-diffusion.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE ROYAUME-UNI—VISITE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. N. L. Spencer (Essex-Ouest): J'aimerais poser une question au premier ministre. Comme le premier ministre du Royaume-Uni visitera le président Eisenhower prochainement, peut-on savoir si M. Macmillan a été invité à venir au Canada, si nous aurons l'honneur d'une visite du premier ministre du Royaume-Uni?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre Macmillan sera à Washington après-demain, pour s'entretenir avec le président des États-Unis. J'ai communiqué avec lui, et lui ai dit que s'il lui était possible d'englober Ottawa dans sa visite en Amérique du Nord, il serait le bienvenu ici, comme toujours. Il m'a répondu que, vu les circonstances, et le peu de temps dont il dispose, il lui était malheureusement impossible, cette fois-ci, de nous rendre visite.

[L'hon. M. Nowlan.]

LE LOGEMENT

NORTH-BAY—EFFET DE L'EMPLACEMENT DU MISILE BOMARC SUR LE LOGEMENT MILITAIRE URBAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de la Défense nationale. La réalisation d'une entreprise de logement militaire urbain à North-Bay dépendra-t-elle du succès du missile Bomarc?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Très probablement, monsieur l'Orateur. Je suis heureux de constater qu'au moins un de nos honorables vis-à-vis partage mes espoirs au sujet du succès du Bomarc B.

LE COMMERCE

LA NOUVELLE-ZÉLANDE—INTERPELLATION RELATIVE À UN NOUVEL ACCORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le gouvernement envisage-t-il de conclure avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande un nouvel accord commercial qui comprendrait des denrées non incluses dans l'accord conclu en 1932, selon la proposition, signalée dernièrement par la *Presse canadienne*, de M. Morrell, de la Chambre de commerce du Canada?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Nos accords commerciaux avec la Nouvelle-Zélande au cours des années ont été très satisfaisants et nous sommes disposés à discuter toute méthode susceptible d'améliorer ces rapports.

M. Cardin: Je tiens à remercier le ministre des observations qu'il vient de formuler. Je lui demande maintenant si le gouvernement a l'intention d'entamer des négociations avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande dans le dessein de conclure un nouvel accord commercial avec ce pays?

L'hon. M. Churchill: C'est fort possible, monsieur l'Orateur.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

CONTRÔLE DES INONDATIONS À LA RIVIÈRE ROUGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Puis-je demander au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales s'il est en mesure de déposer la correspondance concernant la lutte contre les inondations de la